

Que faut-il faire pour façonner notre ville et engager nos communautés afin que nos citoyens adoptent un mode de vie physiquement actif?

Dans le cadre de la consultation publique sur le thème « Montréal physiquement active », menée par la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, le **Conseil pour le Développement Local et Communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve (CDLCHM)** souhaite contribuer à la démarche en partageant le fruit de sa réflexion.

Présentation de l'organisme porteur

Le Conseil pour le Développement Local et Communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve (CDLCHM) représente des organismes et institutions oeuvrant dans le quartier. Depuis cette année, des citoyens peuvent se joindre au CDLCHM.

Celui-ci vise par son action l'amélioration des conditions de vie de la population par l'action communautaire concertée comme approche privilégiée du développement socio-économique. Fondé en 1993, le CDLCHM est un lieu de réflexion et d'analyse sur les différentes problématiques affectant la population du quartier, tel que l'insertion des individus, l'emploi et l'employabilité. Par la diversité des champs d'activité des groupes membres, ainsi que les nombreux liens tissés avec nos partenaires, nous avons développé une approche originale et rassembleuse qui favorise le développement du quartier. Nous intervenons dans les discussions et les décisions qui concernent notre communauté à partir des intérêts, des valeurs et des besoins de la communauté, identifiés par les organismes membres de la concertation. Notre action s'inscrit dans les enjeux sociaux, politiques et économiques touchant le quartier et s'appuie entre autres sur des valeurs d'égalité, d'autonomie, d'honnêteté, d'entraide, de cohérence et de solidarité. Nous développons une vision globale du développement de la personne au sein de la société et prônons les solutions collectives comme moyen d'y arriver.

Priorités et enjeux du CDLCHM

- Par la **concertation** entre les organismes, participer à **améliorer l'arrimage** entre les programmes d'activité physique, de prévention des maladies et d'amélioration des saines habitudes de vie, tous secteurs confondus (arrondissement, institutions et organismes communautaire)
- **Amener les programmes de financement** à s'inscrire dans les lieux de concertation afin de permettre la **réalisation d'actions** par les acteurs de la concertation travaillant sur le terrain. Ceux-ci sont les mieux en mesure de comprendre les réalités et besoins du milieu.

Quels sont les enjeux dans votre quartier sur lesquels vous aimeriez que vos élus soient sensibilisés ?

- L'aspect sécuritaire des lieux pour pratiquer l'activité physique
- L'amélioration des services et des infrastructures permettant la pratique d'une activité physique de façon informelle.

Recommandations

Orientation 1¹

Une participation accrue

- *Quelles sont les interventions les plus efficaces pour que les Montréalais intègrent davantage l'activité physique et le sport dans leur vie ?*
- *Comment rejoindre tous les groupes de citoyens notamment les aînés, les adolescents, les femmes, les familles, les personnes ayant une limitation fonctionnelle ?*
- *Quelles actions pouvons-nous mener ensemble pour mieux promouvoir un mode de vie physiquement actif ?*
- *Comment faire bouger davantage nos citoyens en hiver ?*

Commentaire [1] : Mathilde, svp avoir des exemples de recommandations locales pour les 3 orientations svp !

Nos recommandations sont :

- **Augmenter les lieux de pratique pour des activités informelles** : ce besoin a été identifié par le YMCA Hochelaga-Maisonneuve lors d'un sondage réalisé auprès de 88 jeunes de 12-17 ans. Ces derniers ont noté le manque de lieux pour pratiquer certains activités de façon informelles. Par exemple, en dehors de la pratique sportive dans une ligue, il existe peu de terrains de basketball (intérieur ou extérieur) accessibles selon un horaire étendu de soir et fin de semaine. De la même façon, le temps de glace pour le patinage libre est restreint et ne favorise pas une pratique spontanée de ce sport. Ce ne sont que deux exemples parmi d'autres qui démontrent la nécessité de développer davantage le créneau de l'activité physique informelle. Cette pratique informelle compte pour 60% de l'activité physique pratiquée par les jeunes sondés au YMCA.
- **Améliorer l'accès et la sécurité des installations de loisir existantes** : Cela passe surtout par la présence sur place d'employés qualifiés (surveillants d'installation) à l'année, pas seulement l'été. **Faire en sorte que ces employés soient correctement outillés pour faire face à des situations difficiles** : itinérance, consommation de drogue, violence, prostitution.
En automne, printemps et hiver, les installations sont fréquentées par les groupes communautaires pour y faire des activités et l'accès aux installations est parfois compliqué. Par exemple, il peut être impossible d'avoir accès aux toilettes publiques dans un parc l'hiver et il n'y a pas de surveillance adéquate, même en période estivale.
- **Que chaque parc puisse avoir une installation permanente pouvant accueillir un(e) surveillant(e) d'installations en tout temps de l'année**. Que ce bâtiment soit construit de façon à permettre à l'employé d'avoir vue sur tout le site, et d'être visible et accessible à quiconque recherche de l'aide.
- **Améliorer la multifonctionnalité des installations existantes** : penser les aménagements sur

1 Montréal, physiquement active, document de consultation, p.27

les quatre saisons pour les parcs, les aires de jeu et les bâtiments inclus dans les aménagements.

- Dans les parcs et installations de loisir, **favoriser le prêt d'équipement** pour la pratique informelle d'activité physique.
- **Faire la promotion de l'activité physique en adaptant davantage le message selon les clientèles à rejoindre.** Promouvoir la santé par l'activité physique fonctionne pour une certaine clientèle, mais pour les jeunes et les adolescents, il est nécessaire de trouver d'autres motivations pour pratiquer un sport.
- **Sécuriser le réseau cyclable** dans le quartier et le rendre accessible à l'année (installation d'éclairage supplémentaire, panneaux de signalisation, amélioration de la visibilité, etc.)
- **Faciliter l'accès économique des jeunes à des équipements** pour la pratique sportive : gants de boxe, skateboard, patins, équipement de hockey, unicycle, vélos, etc... Cela pourrait se faire par un programme de bourses ou du prêt d'équipement dans les installations sportives.

Orientation 2²

Des environnements urbains plus favorables

- *Que faire pour améliorer l'accès à des installations et à des infrastructures de qualité ?*
- *Dans l'avenir, quelles pourraient être les priorités à cet égard ?*
- *D'autres espaces publics où bouger sont-ils possibles ?*
- *Comment façonner les milieux de vie montréalais pour favoriser l'activité physique ?*

Nos recommandations sont :

- **Améliorer la sécurité dans les parcs :**

Par exemple, dans HM nous faisons face à une problématique de cohabitation : plusieurs parcs du quartier accueillent des itinérants, prostituées et toxicomanes, ce qui peut être une entrave à la pratique d'activités physiques.

Le manque d'effectifs policiers pour patrouiller les parcs et un sous-financement chronique des organismes et institutions intervenant auprès de ces clientèles rendent les interventions difficiles. De plus, nous remarquons dans ces parcs une déficience au niveau de l'entretien : des vêtements, matelas, condoms et seringues peuvent se retrouver à proximité des aires de jeu pour enfant.

Il y a aussi plusieurs propriétaires de chiens du quartier qui laissent souvent leur animal en liberté dans les parcs. Cela pose problème pour la pratique d'activité physique, peu importe le groupe d'âge : risque de blessures, de morsures, problème d'hygiène et de propreté. De la surveillance supplémentaire serait requise à ce niveau, par des personnes habilités à émettre des constats d'infraction pour les propriétaires de chien ne les ayant pas tenu en laisse.

Orientation 3³

Une volonté d'agir ensemble

- *Comment mobiliser les ressources et les forces vives de la collectivité montréalaise pour que les citoyens profitent davantage des bienfaits du sport et de l'activité physique ?*

Dans Hochelaga-Maisonneuve, les institutions (CSSS, écoles par le biais de certains programmes et activités), les organismes communautaires de même que l'arrondissement participent à l'offre en activité physique. **Cette offre se décline principalement en trois volets :**

- Une offre d'activités d'**animation** (dans les centres sportifs, écoles, organismes communautaires)
- La mise en disponibilité d'**infrastructures et d'installations** (parc, gymnase, aréna, locaux divers)
- La mise à disposition de certains **financements**, en partie ponctuels et non récurrents, pour réaliser des activités (contrat de ville- lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, financement pour l'animation dans les parcs,...)

Jusqu'à présent, les problématiques identifiées dans ce mode de fonctionnement sont :

- Un **manque de communication et de coordination** entre ces instances quant aux différents programmes et activités réalisées, ce qui mène parfois à des **dédouplements d'activités** et à des **conflits d'horaire**, que ce soit lorsque 2 activités semblables ont lieu en même temps dans 2 lieux distincts, ou encore quand il s'agit de réserver des locaux ou équipements pour la pratique d'une activité « X » et que plusieurs organismes souhaitent réserver les mêmes plages horaires. Ces conflits peuvent avoir pour effet de diminuer la fréquentation des activités. D'autre part, la monopolisation des horaires de certains lieux (aréna, gymnases) par des ligues, équipes et autres groupes « organisés » ne donne qu'une très petite marge de manoeuvre pour la pratique informelle d'activités telles que : patinage libre, basketball, volleyball, etc.
- Des **ressources financières insuffisantes au niveau des organismes communautaires** pour permettre de l'**animation soutenue** tout au cours de l'année : animation de groupes de jeunes dans les parcs à l'automne/printemps/été, programme d'activité physique extérieur pour les aînés, etc... Aussi, ces programmes et animations devraient s'adresser à une clientèle à faible revenu pour recruter des participants, ce qui implique un coût plus élevé pour offrir les programmes.
- **Des lacunes au niveau de la promotion des activités auprès de la population.** Les informations sont morcelées et parfois difficilement accessibles, notamment sur les sites Internet des organismes. Ce problème pourrait être réglé par un apport financier à une tierce partie chargée de faire une promotion conjointe pour les activités de plusieurs organismes.

3 Montréal, physiquement active, document de consultation, p.29

